



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Musees

Question écrite n° 47855

Texte de la question

M. Michel Fromet appelle l'attention de M. le ministre de la culture sur l'inquietante désaffection du public pour les musées. En effet, la France a connu entre 1981 et 1993 un formidable développement de ses institutions muséales. Pendant cette période, près de 400 chantiers de construction, rénovation, extension des musées ont vu le jour. Le nombre d'entrées payantes est passé de 5,7 millions en 1981 à 9,9 millions en 1993. En 1993, les 1 100 musées français ont accueilli 46 millions de visiteurs. Cette véritable « Ruee vers l'Art » est le résultat de la politique ambitieuse et active mise en œuvre entre 1981 et 1993 qui en augmentant considérablement l'offre muséale a favorisé l'émergence d'une demande nouvelle. Or, ce mouvement extrêmement positif s'est brutalement arrêté en 1995, les chiffres de fréquentation baissent de 7 %. Certaines institutions comme le musée du Louvre perdant même en une seule année le quart de leurs entrées. Une telle évolution, même s'il semble que les chiffres de 1996 soient un peu moins mauvais, est très inquiétante et appelle des mesures urgentes. Il souhaite savoir quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour créer un contexte plus favorable au développement des musées.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention du ministre de la culture sur l'importante question de la fréquentation des musées. L'analyse de leur fréquentation depuis les années 60 conduit en réalité à relativiser l'ampleur des fluctuations conjoncturelles constatées depuis quatre ou cinq ans. Entre 1960 et 1990, pour les seuls musées nationaux, le nombre annuel de visiteurs a triple, passant de 3,4 millions de francs à 10,3 millions de francs. Depuis cette date, la fréquentation semble se stabiliser, tout en fluctuant d'une année sur l'autre dans des marges qui ne dépassent pas 7 %, au gré de la conjoncture économique et politique (guerre du Golfe, attentats, mouvements sociaux). Il serait donc totalement infondé, au vu des données actuelles, de parler d'une désaffection du public pour les musées. Pour les musées nationaux comme pour ceux des collectivités territoriales, une politique active n'en est pas moins indispensable pour valoriser réellement le patrimoine muséal dans son ensemble : diversifier le public, susciter son envie de venir et de revenir, lui offrir l'accueil, les services, les informations, le confort qu'il est en droit d'attendre, mieux faire connaître les musées moins connus, ce qui passe notamment par une meilleure coordination, que les services de la direction des musées de France et les directions régionales des affaires culturelles s'emploient à favoriser, avec les autres institutions culturelles, avec les professionnels du tourisme, les réseaux hôteliers, les entreprises, à l'échelle d'une ville, d'un site, d'un département, d'une région. En 1996 la direction des musées de France a consacré 33 millions de francs au soutien des expositions et à la promotion des musées. Des opérations comme l'invitation au musée (dont le succès croît chaque année), la réalisation de documents audiovisuels et de CD ROM, à destination notamment de la jeunesse, la présentation des bases documentaires des musées sur Minitel ou Internet, le développement des services éducatifs, des mesures comme la gratuité du dimanche au Louvre ou le projet de label « Musées de France », sont autant de moyens consacrés à cette politique de développement qui continue à bénéficier d'un effort soutenu.

Données clés

Auteur : [M. Fromet Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47855

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 1997, page 445

Réponse publiée le : 21 avril 1997, page 2067